Image not found or type unknown

Etat des lieux de l'appartement

Par **bejars yoly**, le **03/02/2018** à **13:32**

Bonjour,
Suite à l’état des lieux de l'appartement mon propriétaire a constaté quelques rayures blanches sur la plaque de cuisson (à savoir que c'est une vieille cuisinière avec un four et qui fonctionne toujours très bien malgré les rayures) il estime qu'il faut la changer car son appartement est inlouable ceux sont ses termes .. Que dois je faire ? A t-il le droit de garder ma caution ?
merci .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés